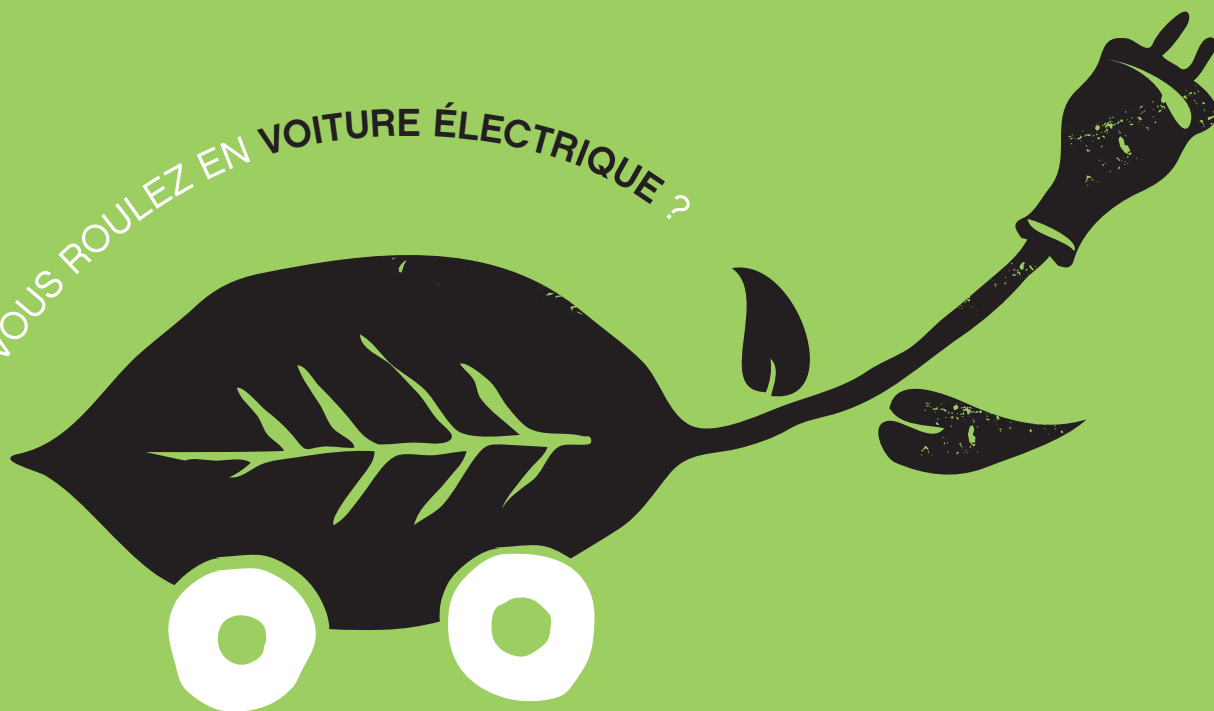


MARDI 5 JUILLET 2011

VOUS ROULEZ EN VOITURE ÉLECTRIQUE ?



DOSSIER DE PRESSE



E. LECLERC
Saint-Brice - Courcelles





E.LECLERC inaugure sa première borne champenoise de recharge pour véhicules électriques à Saint-Brice-Courcelles

Toujours à la pointe de l'innovation et du développement durable, l'enseigne propose à ses clients de recharger gratuitement leur voiture électrique pendant leurs courses

Reims, le 5 juillet 2011. **Le magasin E.LECLERC de Saint-Brice Courcelles inaugure en ce mardi 5 juillet sa première borne de recharge pour voitures électriques, en partenariat avec Citroën Reims et la filiale du Groupe EDF SODETREL. Cette initiative vient confirmer l'implication de l'enseigne dans le développement de ce mode de transport alternatif.**

UN MARCHÉ D'AVENIR POUR UNE CONDUITE CITADINE

Le plan gouvernemental prévoit à horizon 2020, 2 millions de véhicules électriques et hybrides rechargeables sur nos routes. Aujourd'hui, 14 collectivités se sont engagées auprès de l'Etat à développer des bornes de charge sur leur territoire. Parallèlement à ces politiques publiques volontaristes, les initiatives privées vont largement contribuer à mettre rapidement des bornes de charge à la disposition des utilisateurs de véhicules électriques quand ils en auront besoin en dehors de leur domicile ou de leur lieu de travail, telle l'initiative des E.LECLERC qui vont permettre d'accompagner cette évolution de la société. Comme l'explique **Jean-Paul Pageau, Président des hypermarchés E.LECLERC de REIMS**, « *compte tenu de ses particularités techniques, la voiture électrique n'est pas destinée à tous les publics ni à tous les usages. Avec son autonomie limitée, elle s'adresse avant tout à une clientèle urbaine ou périurbaine – typiquement celle des centres commerciaux comme les nôtres. Il nous a donc semblé opportun d'anticiper cette évolution majeure en proposant une borne en utilisation gratuite à nos clients* ».



FAITES LE PLEIN DE COURSES... ET D'ÉNERGIE

Depuis sa création, l'enseigne E.LECLERC initie des actions innovantes pour protéger l'environnement et promouvoir le développement durable. Depuis la suppression des sacs de caisse en 1996 jusqu'au développement des biocarburants (GPL et E85), l'enseigne n'a de cesse d'innover, entraînant dans sa dynamique clients, fournisseurs et distributeurs concurrents.

Installée par SODETREL, filiale du Groupe EDF, la borne électrique qui trône désormais sur le parking du E.LECLERC de Saint-Brice-Courcelles s'inscrit pleinement dans la continuité de cette démarche : « *Il s'agit d'une des premières initiatives privées à l'échelle de l'agglomération rémoise* », souligne **Pierre Walther, Directeur du E. Leclerc de Saint-Brice-Courcelles**. « *Si l'on veut que la voiture électrique se développe, il faut offrir à cette technologie une certaine visibilité et les infrastructures nécessaires pour fonctionner. En installant cette première borne, qui en appellera forcément d'autres, nous avons voulu faire un pas en direction de celles et ceux qui ont choisi ou seraient tentés par ce mode de transport alternatif* ».

Parallèlement à cette installation, le centre a imaginé tout un dispositif à destination des propriétaires de voitures électriques mais également de quiconque souhaiterait découvrir ces nouveaux véhicules. Pour les premiers, la recharge sera offerte aux clients du centre E.LECLERC : ils pourront se garer sur l'une des deux places prévues à cet effet et recharger gratuitement leur voiture pendant leurs courses. Pour les autres, des journées « découverte » seront organisées tout au long de l'été avec Citroën Reims, partenaire de l'opération, mais les invités présents lors de l'inauguration du 5 juillet pourront d'ores et déjà découvrir la C-Zéro Airdream, la citadine révolutionnaire de Citroën 100 % électrique, et même l'essayer sur le parking du centre commercial s'ils le souhaitent.

PROMOUVOIR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

La C-Zéro de Citroën est une des premières voitures 100 % électriques de nouvelle génération disponible à la vente en France. Avec zéro émission de CO2 en roulage et zéro émission de polluant, cette citadine aux lignes fluides et aux performances étonnantes est la parfaite introduction au monde des voitures électriques.

C'est pour cette raison qu'en plus de la borne de recharge, le centre E.LECLERC de Saint-Brice-Courcelles s'est également doté d'une C-ZERO qui remplira deux missions bien distinctes : voiture de courtoisie pour le centre Auto E.LECLERC, et véhicule de location pour le centre « Loué chez LECLERC ».

Une manière originale et pédagogique de mettre dès aujourd'hui, entre les mains du plus grand nombre, le véhicule de demain.

* **CCFA** : Comité des Constructeurs Français d'Automobile

* **CSIAM** : Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motorcycle



Les voitures électriques, un marché prometteur

2011, UNE ANNÉE DÉCISIVE

L'année 2011 marquera un tournant pour le marché des véhicules électriques. C'est en effet l'année de lancement commercial des voitures électriques de nouvelle génération, équipées de batteries lithium-ion.

LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE, UNE SOLUTION POUR LA PLUPART DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

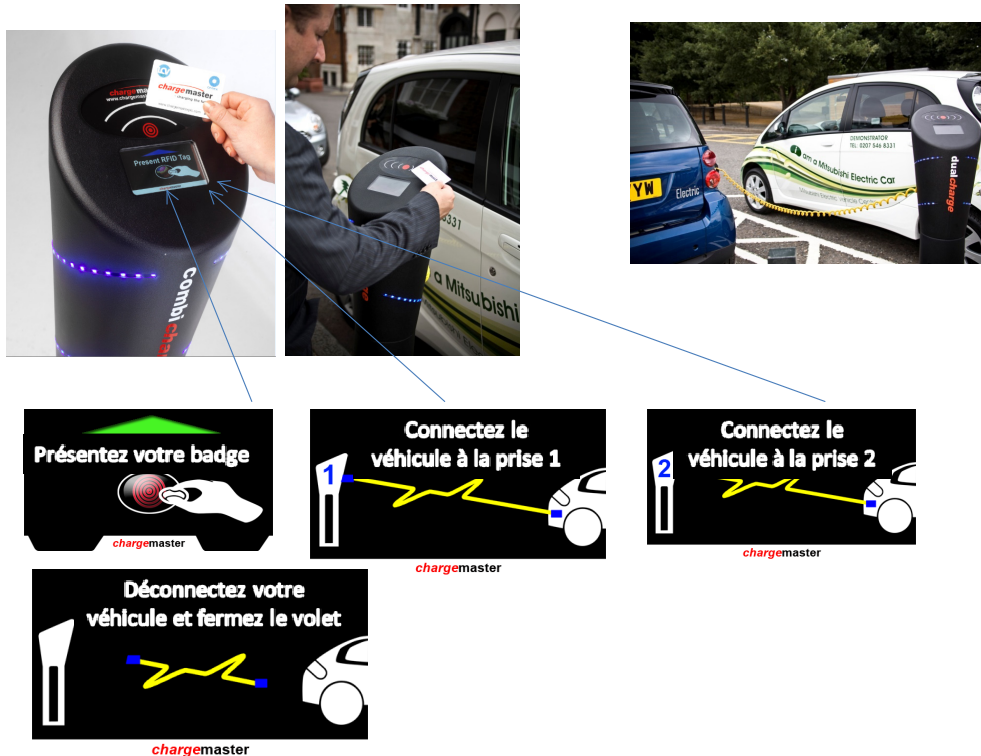
La moyenne des déplacements quotidiens en France est de moins de 40 km. Par ailleurs, un trajet sur deux est inférieur à 3 km. Avec une autonomie d'une centaine de kilomètres et la possibilité de se recharger à la maison, sur le lieu de travail ou dans les espaces publics y compris les supermarchés, le véhicule électrique est adapté à un grand nombre d'usages.

DES POINTS DE CHARGE PRINCIPALEMENT DANS LE DOMAINE PRIVÉ

En 2020, le gouvernement prévoit que 2 millions de véhicules électriques et hybrides rechargeables circuleront en France. Le déploiement d'un réseau d'infrastructures de charge dense (environ 400 000 points de charge publics et 4 millions de points de charge privés à horizon 2020 d'après le plan national) est une condition nécessaire à la réussite de cet objectif.



La borne E.LECLERC : mode d'emploi



Lorsqu'il recharge son véhicule électrique, le client est accompagné tout au long de son parcours par l'écran LCD de la borne qui lui indique la procédure à suivre. Le rechargement se décompose en 3 phases schématisées pour informer l'utilisateur.

Après s'être identifié avec son badge, l'utilisateur doit connecter son véhicule à chacune des prises. Deux séries de LED sont installées de chaque côté de la borne pour compléter le dispositif et informer l'utilisateur sur l'état de la borne. Le code couleur indique visuellement aux utilisateurs la disponibilité de la prise :

- Vert : borne libre
- Bleu : borne en cours d'utilisation
- Rouge : borne hors service



FAQ

Y aura-t-il des bornes dans tous les centres E.Leclerc ?

Les centres distributeurs E.Leclerc se sont engagés à équiper au moins 50 magasins d'ici la fin de l'année 2011 et 150 magasins d'ici fin 2012. A terme, tous les magasins proposeront une infrastructure de recharge à leurs clients.

Où sont placées les bornes dans les centres E.Leclerc ?

Elles seront généralement placées près de l'entrée des magasins.

Les bornes sont-elles utilisables par tous les véhicules électriques ?

Les bornes installées respectent la réglementation ainsi que les préconisations des constructeurs. Elles seront donc disponibles pour tous les véhicules électriques récemment mis sur le marché.

Combien de temps faut-il pour faire un plein ?

Le temps pour faire un plein dépend de la puissance proposée (3, 22 ou 43 kW) et de l'équipement du véhicule.

Ma voiture peut-elle être rechargée pendant que je fais mes courses ?

Un client fait ses courses en 50 minutes en moyenne. Un branchement en recharge normale (3kW) permettra à l'automobiliste de récupérer l'énergie qu'il aura consommée pour le trajet aller/retour jusqu'au magasin.

Est-ce que je peux laisser ma voiture en charge autant que je veux ?

La voiture peut rester en charge jusqu'à la charge complète de la batterie. Pour la tarification, il faut se reporter aux conditions appliquées par le magasin concerné.

Est-il risqué de recharger son véhicule quand il pleut ?

Il n'y a aucun risque lorsqu'il pleut. Le couple voiture électrique-borne de recharge est prévu pour fonctionner par tous les temps.

Puis-je téléphoner pendant la charge ?

Téléphoner pendant la charge est autorisé et sans danger.

Ma voiture peut-elle être débranchée pendant que je fais mes courses ?

Non, les bornes disposent d'un dispositif antivol du câble branché.

Les bornes sont-elles en libre-service ? Faut-il être abonné ?

Dans un premier temps, les bornes seront en libre-service. Des formules d'abonnement pourront être étudiées dans les années à venir. Les utilisateurs se verront remettre un badge RFID qui leur permettra de s'identifier et de procéder au rechargement du véhicule.



3 partenaires associés dans une même démarche responsable

Pour cette grande première à Reims, E.LECLERC a choisi de s'associer au constructeur automobile Citroën et à SODETREL, filiale du Groupe EDF, acteur incontournable dans le domaine de la mobilité électrique. Un partenariat exceptionnel, basé sur des valeurs partagées, et dont le but est de sensibiliser le grand public aux questions environnementales, et plus particulièrement à celle de la mobilité électrique.

E.LECLERC : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis sa création, l'enseigne E.LECLERC a toujours œuvré pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Pionnière dans ces domaines, l'enseigne est la première à s'inquiéter de la pollution causée par les millions de sacs plastique jetables distribués en sortie de caisse. C'est pourquoi, dès 1996, E.LECLERC décide de les remplacer par des sacs réutilisables, recyclables et échangeables à vie alors qu'aucune loi n'impose cette démarche avant 2006.

- Précurseur en matière de développement durable, E.LECLERC multiplie les initiatives innovantes pour faire évoluer les comportements :
- En 2004, les biocarburants développés par l'enseigne (GPL et E85) sont les premiers à être généralisés dans ses stations.
- Réalisation d'un bilan carbone des produits sur étiquettes et ticket de caisse dès 2008.
- Lancement de produits respectueux de l'environnement avec la gamme Univert en 2008.
- Lancement de la prime énergie sous forme de carte cadeau en 2010.
- Objectif 0 prospectus en 2020.

CITROËN : UNE LONGUEUR D'AVANCE AVEC LA C-ZERO AIRDREAM

Réputé pour ses technologies d'avant-garde, Citroën a, à plusieurs reprises, révolutionné le monde de l'industrie automobile. Une tendance qui se confirme aujourd'hui avec la C-Zero Airdream, la toute dernière innovation du constructeur - d'ores et déjà la voiture électrique de 2011. Avec déjà 352 véhicules vendus depuis le début de l'année, cette petite citadine au design audacieux et épuré regroupe les technologies les plus performantes développées par Citroën pour un meilleur respect de l'environnement.



Avec zéro émission de CO₂ en roulage, zéro émission de polluant et zéro bruit de moteur, la C-Zero Airdream incarne la mobilité de demain, une mobilité plus calme et plus sereine, qui conserve d'étonnantes performances. A la fois facile d'utilisation et économique, la C-Zero Airdream est propulsée par un moteur électrique développant une puissance de 47 kW alimenté par une batterie au lithium-ion d'une capacité de 16 kWh qui vient alimenter le moteur, la climatisation et le système de chauffage du véhicule. La C-Zero Airdream peut être entièrement rechargée en 6 heures par le biais d'une simple prise domestique ou en 30 minutes (80% de la charge) si elle est reliée à une borne spécifique délivrant un courant monophasé de 125 ampères. Enfin, pratique et étonnante, la C-Zero Airdream est parfaitement adaptée aux trajets du quotidien avec une vitesse maximale de 130 km/h et une autonomie d'environ 150 km.

SODETREL, GROUPE EDF : ÉLECTRICITÉ ET MOBILITÉ

Engagé dans la promotion du véhicule électrique, le Groupe EDF accompagne ses clients vers des modes de transports respectueux de l'environnement répondant aux objectifs de réduction de CO₂ et de lutte contre la pollution. Acteur incontournable de la mobilité électrique, EDF est aujourd'hui un expert incontesté en matière de stockage d'énergie ainsi que de systèmes de charge et mène un programme ambitieux d'expérimentations de véhicules électriques en grandeur réelle, en partenariat avec constructeurs et collectivités. Fort des retours d'expérience, le groupe EDF propose à ses clients des solutions simples, sûres et économiques pour recharger leurs véhicules électriques.

Créée en mai 1998, sa filiale SODETREL (SOciété pour le DEveloppement des TRansports ELectriques) participe activement au développement des véhicules électriques. SODETREL est spécialisée dans les services liés à la mobilité électrique, notamment la location-maintenance de batteries pour les bus, camions et bateaux électriques, et la réalisation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques.

Ainsi, SODETREL assure-t-elle le conseil en amont, le choix et la fourniture du matériel, la mise en œuvre, l'exploitation et le suivi dans les projets d'installation de points de charge.

Depuis 2010, SODETREL est impliquée dans les principales expérimentations de mobilité électrique en cours en France (Strasbourg, Yvelines, Paris), mais aussi dans des projets d'auto-partage de véhicules électriques (Nice).

